

La Chambre d'agriculture de Haute-Loire Recrute UN(E) CONSEILLER(E) INSTALLATION en CDD (minimum 7 mois)

LE POSTE

Vous serez chargé d'accompagner les porteurs de projets agricoles au sein de l'équipe installation transmission de la chambre d'agriculture principalement sur le suivi du PPP et l'instruction de la DJA

LES MISSIONS

- Co-animation du PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)
- Gestion administrative des porteurs de projets entrant dans le dispositif
- Organisation de la journée PPP – co-animation de la journée – Etablissement de plan de montée en compétence (formation/stage)
- Suivi des porteurs de projets dans leur parcours de formation
- Suivi des formations préconisées et de leur financement
- Instruction de la demande d'aide Dotation Jeune Agriculteur
- instruction de la demande (respect du dispositif)
- suivi des dossiers
- Connaissance et mise en application de la réglementation

LES CONDITIONS D'EMPLOI

- Contrat à durée déterminée (remplacement congé maternité-minimum 7 mois)
- Taux d'activité à temps plein- 80% possible
- Rémunération selon la Convention Collective de la chambre d'agriculture de Haute-Loire
- Frais de déplacements et de séjours selon le barème en vigueur
- Titulaire du permis B
- Résidence administrative : Le Puy en Velay – déplacements sur le département

LE PROFIL LES COMPETENCES

- ♦ Ingénieur agricole ou Technicien Supérieur agricole avec expérience, licence pro
- ♦ Motivé par l'installation en agriculture
- ♦ Qualités relationnelles
- ♦ Aptitude au travail en équipe
- ♦ Bon esprit d'analyse et de synthèse
- ♦ Rigueur – capacité travail administratif et réglementaire
- ♦ Organisé

LES CONTACTS

Les CV et candidatures sont à adresser avant **le 21 mars 2023** par lettre manuscrite à

Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire

B.P. 20343 – 16, Bd Bertrand – 43012 LE PUY EN VELAY Cedex
Tél : 04.71.07.21.00 ou arobin@haute-loire.chambagri.fr